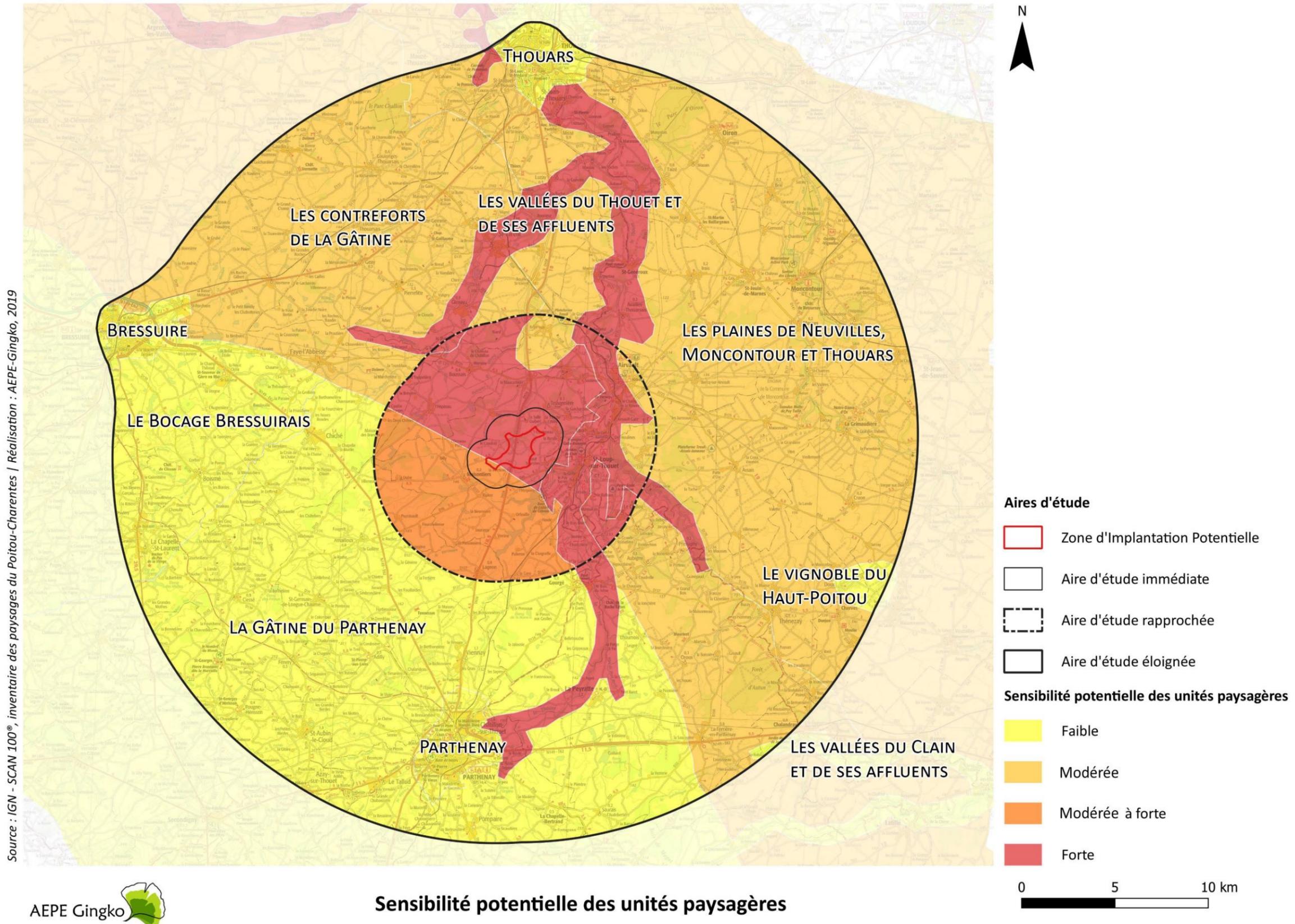


Tableau 2 : Synthèse de l'analyse de la sensibilité paysagère, classé par type de paysages (bocage, plaines, vallées, vignobles puis agglomérations)

| Unité paysagère (UP)   | Enjeux   | Sensibilité            | Recommandations  |
|--|--|------------------------|--|
| <b>Les contreforts de la Gâtine</b><br><i>(UP dans laquelle se situe la Zone d'Implantation Potentielle)</i> | Ambiance rurale et homogène de paysage vallonné, nettement creusé par son réseau hydrographique.<br>Paysages de transition entre les bocages du sud-est et les vallées du nord-est : le maillage bocager est lâche mais structurant, et se greffe aux ripisylves denses des cours d'eau.<br>Motif éolien d'ores-et-déjà perceptible, notamment avec les parcs éoliens de Noirterre, Coulonges-Thouarsais, Glenay et Maisontiers-Tessonnière. | <b>MODEREE A FORTE</b> | ⇒ Composer une implantation lisible depuis les principaux points dégagés de l'unité<br>⇒ Préserver les haies résiduelles du bocage et l'ensemble des structures arborées d'intérêt paysager (arbres isolés...)<br>⇒ Être vigilant vis-à-vis du respect de l'échelle des micro-paysages de vallons et vallées des contreforts bocagers  |
| <b>La gâtine du Parthenay</b><br><i>(UP dans laquelle se situe la Zone d'Implantation Potentielle)</i>       | Réseau de vallons foisonnant et aux orientations multiples, parcouru d'un réseau hydrographique important.   | <b>FAIBLE A FORTE</b>  |  |
| <b>Le bocage Bressuirais</b><br><i>(UP à environ 10 km à l'ouest de la ZIP)</i>                              | Ambiances paysagères issues d'un maillage bocager dense.<br>Motif éolien peu perceptible à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.   | <b>FAIBLE</b>          | ⇒ Aucune recommandation particulière   |
| <b>Les plaines de Moncontour, Neuville et Thouars</b><br><i>(UP à environ 3 km au nord-est de la ZIP)</i>    | Paysages de grandes cultures associé à un relief quasi-plan : horizontalité des lignes du paysage dont les éléments verticaux (dont quelques éoliennes) attirent le regard.<br>Motif éolien déjà perceptible à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, notamment avec les parcs de Glénay et Availles-Thouarsais-Irais.  | <b>MODEREE</b>         | ⇒ Tenir compte de la grande ouverture du paysage et de l'importance des autres points d'appel verticaux<br>⇒ Tenir compte des vues panoramiques lointaines<br>⇒ Vérifier la perception du projet depuis les lieux ponctuels offrant des vues sur la vallée du Thouet   |
| <b>Les vallées du Thouet et de ses affluents</b><br><i>(UP à environ 1 km à l'est de la ZIP)</i>             | Relief en creux des vallées du Thouet, du Thouaret et du Gâteau, accentué par le fort boisement.<br>Implantation humaine dans les vallées et existence d'un intérêt touristique.<br>Motif éolien peu perceptible à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.   | <b>FORTE</b>           | ⇒ Vérifier l'absence de perception majeure du projet depuis les paysages fermés de la vallée, avec une attention particulière pour les traversées urbaines de la rivière.<br>⇒ Porter une attention particulière aux perceptions en rebord de coteau est de l'unité<br>⇒ Prendre en compte les éventuelles vues panoramiques depuis les versants<br>⇒ Vérifier les perceptions depuis les lieux à enjeux et fréquentés de cette sous-unité : axes, lieux de vie et d'habitat, lieux touristiques |
| <b>Les vallées du Clain et de ses affluents</b><br><i>(UP à environ 19 km au sud—sud-est de la ZIP)</i>      | Paysages de vallées, à peine intersectés par l'aire d'étude éloignée.  | <b>FAIBLE</b>          | ⇒ Aucune recommandation particulière   |

| Unité paysagère (UP)  | Enjeux   | Sensibilité | Recommandations                      |
|---|--|-------------|--------------------------------------|
| <b>Le vignoble du Haut-Poitou</b><br><i>(UP à environ 17,5 km au sud-est de la ZIP)</i> | Unité paysagère de petite taille, liant cultures céréalières des plaines et vignobles.   | FAIBLE      | ⇒ Aucune recommandation particulière |
| <b>L'agglomération de Parthenay</b><br><i>UP à environ 20 km au sud de la ZIP)</i>      | Villes de vallée évoluant autour d'un site défensif ou d'un franchissement, dont les extensions urbaines s'étendent dans les bocages et les plaines alentours.<br>Présence des nombreux masques visuels, notamment bâtis.<br>Motif éolien d'ores-et-déjà visible depuis la ville de Thouars avec les parcs de Tiper (hors zone d'étude, à l'est de Thouars) et Mauzé-Thouarsais. | FAIBLE      | ⇒ Aucune recommandation particulière |
| <b>L'agglomération de Thouars</b><br><i>(UP à environ 20 km au nord de la ZIP)</i>      |  | FAIBLE      |                                      |
| <b>L'agglomération de Bressuire</b><br><i>UP à environ 22 km à l'ouest de la ZIP)</i>   |  | FAIBLE      |                                      |



Source : IGN - SCAN 100®, inventaire des paysages du Poitou-Charentes | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019



**Sensibilité potentielle des unités paysagères**

Carte 4 : Sensibilité potentielle des unités paysagères

## IV.3. LES STRUCTURES BIOPHYSIQUES

### IV.3.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

Le relief est une composante essentielle du paysage. En fonction de ses caractéristiques, des lignes de force se dégagent dans les territoires étudiés. Il est donc nécessaire de l'analyser pour comprendre les dynamiques qu'il génère. Plusieurs outils peuvent être mobilisés dans ce contexte : cartes, coupes topographiques, etc.

#### IV.3.1.1. À L'ECHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

La carte ci-après présente le relief à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, et permet de localiser les différentes coupes topographiques utilisées.

Le sud et le sud-ouest de l'aire d'étude éloignée est occupé par le socle granitique qui supporte les paysages de bocage Bressuirais et de la Gâtine du Parthenay. Il s'agit du secteur le plus haut de l'aire d'étude éloignée, avec une altitude moyenne de l'ordre de 220m. Les terrains imperméables de cette zone impliquent un fort ruissellement générant un chevelu hydrographique dense de ruisseaux et micro-cours d'eau. L'inclinaison globale en direction du nord-est draine la Gâtine en direction de la vallée du Thouet. En dépit de faibles dénivelés, le relief est chahuté, découpé par de très nombreux vallons et micro-talwegs dont les orientations sont multiples. Ce micro-vallonnement génère des perceptions toujours changeantes.



Photo 17 : Le relief vallonné du massif granitique des paysages de bocage génère des vues variées

À l'est de la vallée du Thouet, le relief du plateau calcaire est quasi-plan. On y trouve les altitudes les plus basses, entre 80 et 120m environ. Cette topographie implique des perceptions lointaines et un paysage très horizontal. Les buttes laissées par les anciennes activités d'extraction de granulats ressortent nettement dans la platitude de la plaine. Cette dernière est très peu drainée et on y trouve peu de ruisseaux. La Dive est le principale cours d'eau de cette entité géomorphologique, elle circule à l'est de l'aire d'étude éloignée.



Photo 18 : Le relief plan des plaines génère des paysages horizontaux

Entre ces deux ensembles géomorphologiques, la transition s'effectue par les contreforts de la Gâtine, dont le relief est légèrement moins chahuté que celui du massif granitique du Gâtinais. Les altitudes y varient entre 120 et 160m.



Photo 19 : Le relief légèrement vallonné des contreforts de la Gâtine permet des vues semi-lointaines depuis les points hauts

L'élément hydrographique principal de la zone d'étude est le cours du Thouet, dont la vallée découpe le territoire du sud au nord, de Parthenay à Thouars. La rivière entaille les terrains granitiques de son lit sinueux et décrit de nombreuses boucles. Le Thouaret est le principal affluent du Thouet, qu'il rejoint au sud de Thouars.

La vallée du Thouet est relativement encaissée, et les pentes des coteaux sont abruptes et resserrées sur la majorité du tracé de la rivière. Un dénivelé d'environ 30-40m sépare le fond de vallée du haut de coteau. Les paysages depuis l'intérieur de la vallée sont donc majoritairement fermés et les vues très courtes ; en revanche les rebords des versants peuvent permettre des dégagements visuels théoriquement plus profonds.



Photo 20 : Les vues se referment depuis les fonds de vallée (ici, le Thouaret depuis le bourg de Saint-Varent)



Photo 21 : Les pentes des versants de la vallée du Thouet sont abruptes (vue depuis le bourg d'Argentine)

Quelques grandes retenues d'eau sont présentes sur le territoire, la plus importante étant le lac du Cébron, au sud de la Zone d'Implantation Potentielle (cf. IV.4.3. Les éléments d'intérêt touristique). Le reste des surfaces en eau est représenté par une multitude de petites mares et retenues d'eau souvent à vocation agricole, localisées près des hameaux et parfois peu perceptibles dans le paysage, enfouies dans la végétation bocagère.



Photo 22 : Le lac du Cébron – principale surface en eau à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

La Zone d'Implantation Potentielle s'insère à hauteur des contreforts de la Gâtine, entre la plaine et le massif granitique et donc en situation topographique intermédiaire, relativement aux autres ensembles topographiques environnants à l'échelle de l'aire éloignée. Les méandres du Thouet s'écoulent à moins de 2,5 km à l'est de la ZIP.

La coupe AA', ci-dessous, présente cette transition progressive d'un relief accidenté aux multiples vallons vers les plaines d'altitude moyenne moins élevée situées à l'est de l'aire d'étude éloignée. La multiplicité des cours d'eau au sein des unités paysagères de bocage est représentée par la coupe BB', ci-après. L'encaissement du Thouet et ses coteaux abruptes y sont clairement visibles.

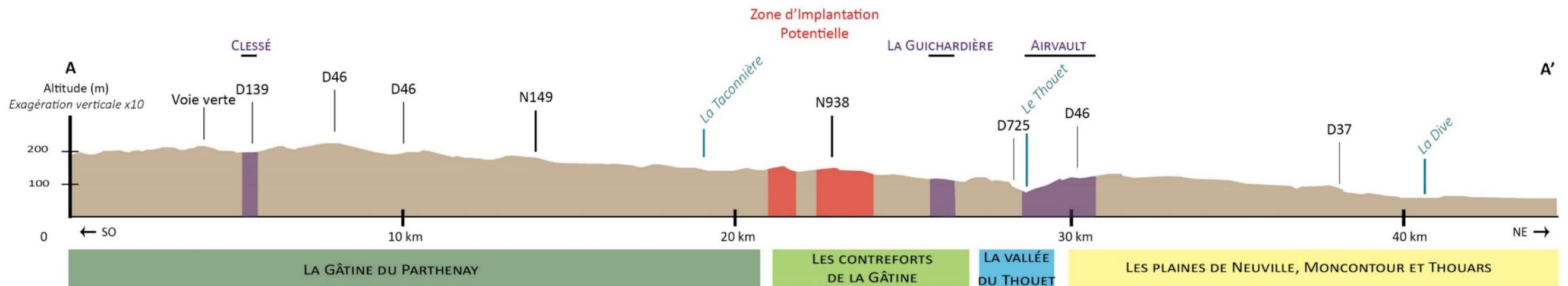


Figure 5 : Coupe topographique AA' selon un axe sud-ouest/nord-est, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (exagération verticale x10)

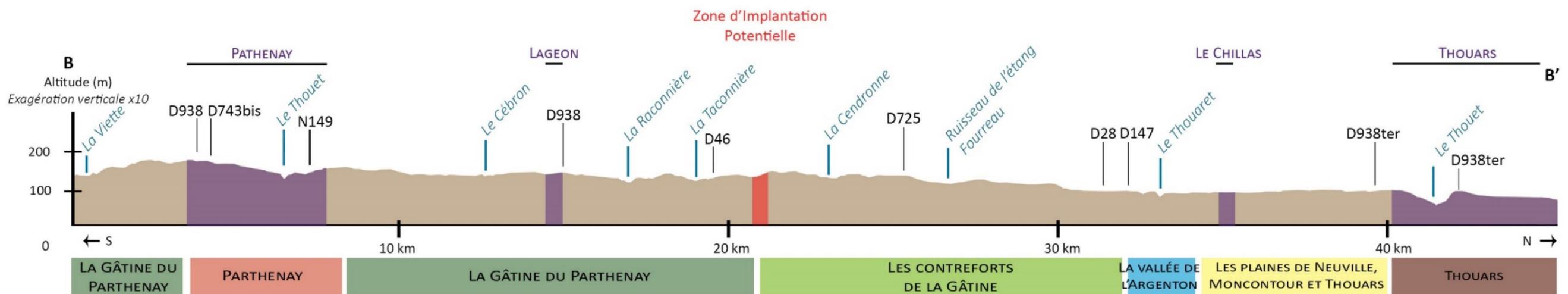


Figure 6 : Coupe topographique BB' selon un axe nord/sud, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (exagération verticale x10)